

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH Mme CAHUZAC



Secrétaire de séance : Madame CAHUZAC Déborah

Ouverture de la séance à 20 h 40.

ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu de la séance du 20/02/2017 a été adopté à l'unanimité.

- 1°- Monsieur le Maire invite Monsieur LOPEZ, Directeur de l'AGAPEI Comminges, à présenter cet organisme ainsi que le projet envisagé sur Boussens.
- 2° - Monsieur le Maire rappelle la création de la Communauté de Communes Cœur de Garonne effective depuis le 01.01.2017. Cette fusion entraîne des conséquences sur la **fiscalité des Communes adhérentes**. Afin de garantir aux communes le même niveau de ressources financières pour l'avenir la Communauté de Communes Cœur de Garonne a élaboré un projet de pacte financier et fiscal dont le but est de neutraliser l'impact sur les contribuables. Les taux d'imposition communaux proposés pour 2017 seraient :

TH 5,02 %
TFB 9,68 %
TFNB 50,59 %

Le pacte fiscal et financier de la Communauté de Communes Cœur de Garonne a été approuvé à l'unanimité.

- 3°- Monsieur le Maire rappelle le montant des **subventions versées aux associations** en 2016. Monsieur le Maire propose de maintenir le montant de ces subventions et de verser les subventions suivantes :

Associations	2017	Associations	2017	Associations	2017
Chasse	1500	Etudes com	100	AFM31(Téléthon)	325
Pompiers StMartyr	700	Tennis	5830	Amicale Vivre Ens	325
A. Combat.	425	La bouche...	375	Karaté	3240
Médaillés mil	325	Prév. Rout.	220	Collège 3V	500
E.primaire	855	Ecoles Bas Sal	625	Song Day	1890
Boussens Energie	1850	Capucine	1650	ADLFA (lutte/grêle)	200
Judo	2640	Ping-pong	725		
Chœur 3 vallées	2600	Radio galaxie	325		
Comité Fêtes	17200	Rando club	925		
CoopscolEcolMat	775	Country	1450		
EcoleMusical(EIMPP)	275	Acc de la vie	425		
Ass Arts et Mus	575	AvancezCulturel	675		
Mabroc(Séniors)	8450	Dabeau Livre	575		
Collège Czs	575	Pyrénées Expre	375		
3° age	1250	Eth Ostau	2140		
Dansaires	1250	ADAMA 31	350		
EcolefootMabroc	2100	Etoile de l'espoir	1250		
Croix rouge	575	Méli-Mélo	1050		
		A.S.A	375		

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4°- Monsieur le Maire rappelle le marché conclu avec la Société COLAS pour le chantier du Chemin piétonnier. Cette entreprise présente aujourd'hui 4 sous-traitants :

SAS 2PSO pour « fourniture et pose de clôture » pour un montant de **7 712,50 € H.T**

AXIMUM pour « signalisation horizontale et verticale » pour un montant de **7 245,75 € H.T**

PAVAGE DUMIDI pour « béton balayé » pour un montant de **26 790,00 H.T**

PROFIL 06 pour « Bordures béton » pour un montant de **18 400 € H.T**

Sous-traitants acceptés à l'unanimité.

5°- Monsieur le Maire informe que les tarifs du camping et de la piscine sont inchangés depuis 2013. Il rappelle que des travaux importants de rénovation ont été réalisés. Monsieur le Maire propose donc de fixer les montants ainsi qu'il suit :

a) CAMPING

<u>RUBRIQUES</u>	<u>TARIF ACTUELS</u>	<u>TARIF PROPOSES</u>
<u>EMPLACEMENTS CARAVANES</u>		
Forfait nuitée 2 personnes.....	8 € 50	9 € 00
Personne supplémentaire.....	2 € 25	2 € 40
Enfant – de 7 ans.....	1 € 75	1 € 85
Branchement électrique.....	2 € 25	2 € 40
<u>EMPLACEMENTS TENTES</u>		
Forfait nuitée emplacement.....		
Campeur.....	2 € 25	2 € 40
Enfant – de 7 ans.....	2 € 25	2 € 40
Branchement électrique.....	1 € 75	1 € 85
	2 € 25	2 € 40
<u>LONGS SEJOURS – FORFAITS MENSUELS</u>		
1 personne.....		
❖ Juillet – Août.....		
2 personnes.....	92 € 50	98 € 00
❖ Juillet – Août.....	112 € 00	118 € 00
Personne supplémentaire.....	135 € 00	143 € 00
❖ Juillet – Août.....	162 € 00	172 € 00
Enfant – de 7 ans.....	42 € 50	45 € 00
❖ Juillet – Août.....	56 € 00	59 € 00
Branchement électrique :	31 € 50	33 € 40
▪ Caravane.....	39 € 50	41 € 50
▪ Mobil home.....		
	42 € 50	45 € 00
	85 € 00	90 € 00
<u>SUPPLEMENTS</u>		
Invités.....	2 € 50	2 € 65
Chien.....	1 € 00	1 € 00
Garage mort en hiver :		
Semaine.....	17 € 00	18 € 00
Mois.....	56 € 00	60 € 00

b) PISCINE

<u>RUBRIQUE</u>	<u>TARIFS ACTUELS</u>	<u>TARIFS PROPOSES</u>
Adultes (15 ans et plus)	1 € 10	1 € 20
Enfants (7 ans et 14 ans inclus)	0 € 60	0 € 65
Enfants jusqu'à 6 ans	GRATUIT	
Carnet de 20 entrées Adultes	14 € 00	15 € 00
Carnet de 20 entrées Enfants	8 € 50	9 € 00
Campeurs Adultes	0 € 60	0 € 70
Campeurs Enfants	GRATUIT	

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Monsieur le Maire rappelle que des compteurs électriques défalqueurs ont été posés sur les emplacements des campeurs. Monsieur le Maire propose donc de faire payer aux résidents leur consommation réelle d'électricité selon le tarif ERDF et de modifier le règlement de la Régie « Camping Municipal dans ce sens.
Proposition adoptée à l'unanimité.

- 6°- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les enseignants des Ecoles de Boussens et Roquefort pour ouvrir notre piscine municipale en juin et en septembre. Monsieur le Maire propose l'ouverture de la piscine municipale du **19 juin 2017** au **18 septembre 2017**.
- 7°- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEHG propose d'installer une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking de la gare et une devant la Mairie. La part communale serait au maximum de **1 700 €** par borne .
Décision approuvée à l'unanimité.
- 8°- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux sur les résultats du recensement de la population 2017
- 9° - Monsieur le Maire fait un point sur les différents chantiers et projets en cours.
- 10° - Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental 31 a finalisé la mise en œuvre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles dont l'un de ses objectifs est de préserver et mettre en valeur la biodiversité haut-garonnaise. Le Conseil Départemental lance un appel à projets. Monsieur le Maire propose d'inscrire le lac de Boussens. Il précise qu'il va demander l'aide de Monsieur SIMON spécialisé dans ce domaine, pour constituer le dossier.

11°- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la cérémonie de citoyenneté pour les jeunes venant d'atteindre 18 ans aura lieu **Samedi 18 Mars 2017** à 11 h 30.

12°- Les membres du Conseil Municipal finalisent l'organisation des journées du 30° anniversaire du jumelage qui se dérouleront du **25 au 28 mai 2017**.

13°-

- Monsieur le Maire informe de la tenue d'une réunion le **21 mars 2017** pour le projet Via Garona.
- Monsieur le Maire donne quelques informations sur le financement du PPRT.
- Sylvie GERARD propose différentes animations pour 2017 :
 - Festival Jazz le **12 mai 2017**
 - Fête de la Musique le **16 juin 2017**

Elle propose une réunion de toutes les associations en juin.

- Monsieur le Maire proposera également une réunion aux associations sportives pour la présentation du projet de construction de la Salle de Padel.
- Monsieur ROUCH signale un acacia couché sur un pylône d'Electricité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 23 h 15.

Boussens, le 14 mars 2017

